



Procès-verbal de la 9e assemblée régulière
Tenue le mercredi 13 septembre 2023, à 19h00
Centre de loisirs Monseigneur-De Laval – petite salle
2, rue du Fargy, accessible aussi par le 35 avenue du Couvent

PRÉSENCES :

M ^{me} Caroline Bergeron	Vice-présidente
M. Guillaume Dufour	Trésorier
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
M. Daniel Chouinard	Administrateur
M. Philippe Beauchamp	Administrateur
M. Vincent Tremblay-Boucher	Administrateur
Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard
M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency

ABSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M ^{me} Émilie Roy	Administratrice
M. Yvan Tessier	Administrateur

IL Y A QUORUM

AUTRE PRÉSENCE :

M ^{me} Camille-Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
--------------------------------------	---

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 autres assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1.	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19h00
2.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 14 juin 2023	19h05
3.	Activités et comités du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Suivi du procès-verbal• Correspondance• Résolutions• Table de concertation vélo• Suivi programme Sécurité• Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé	19h10
4.	Période réservée aux conseillers municipaux	19h35
5.	Suivi de la Ville de Québec	19h50
6.	Trésorerie et résolution de paiement	20h00
7.	Questions et commentaires du public	20h10
8.	Planification du plan d'action	20h30
9.	Divers	20h40
10.	Clôture de la rencontre	20h45

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

Procès-verbal

1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Tenant compte de l'absence de M. François Lessard, le point « Table de concertation vélo » est retiré de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Daniel Chouinard, secondé par M. Vincent Tremblay-Boucher, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié par la vice-présidente.

2. Adoption du procès-verbal du mercredi 14 juin 2023

Sur proposition de Mme Valérie Martel, secondée par M. Philippe Beauchamp, le procès-verbal de la 8^e assemblée du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

3. Activités et comités du conseil de quartier

- Suivi du procès-verbal
Lecture de la réponse reçue de la Ville à la résolution 23-CA-09, et compte rendu des gestes posés à la suite de l'intervention de M. François Lessard, de la Table de concertation vélo, lors de la dernière rencontre.
- Correspondance
 - a) Mme Ariane Jacques-Côté nous transmet le bilan de la 1^{re} consultation publique sur les terres des Sœurs de la Charité et nous invite à une séance qui se tiendra le 14 juin.
 - b) Relativement au projet 1141-1147 boulevard des Chutes, M. Robert Bergeron nous informe que 43 signatures ont été obtenues, alors qu'il en fallait 27, pour un éventuel référendum.
 - c) Communiqué nous informant de la tenue d'une conférence de presse, le 15 juin, sur la conversion des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency en boulevards urbains. Le président du CQVB y a assisté.
 - d) Le 11 juillet, Mme Émilie Harvey nous a fait part de sa préoccupation pour la sécurité des piétons sur l'avenue Royale : peu de considération pour les piétons, le non-respect des limites de vitesse. Plusieurs plaintes ont été adressées en vain au 311.
 - e) Le RASPB nous a transmis le « Document synthèse du Forum des membres du RASPB, le 15 juillet. Ce document est disponible sur leur site web.
 - f) Le 29 août, M. Michael O'Neill nous démontre, photos à l'appui, de l'état déplorable d'un abribus parmi tant d'autres de l'avenue Royale.
 - g) Avons reçu une lettre de la Ville, le 5 septembre, annonçant le lancement

de l'appel à projet du Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière.

h) Nous sommes conviés à une rencontre sur le projet commun des conseils de quartier dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière, le jeudi 14 septembre.

i) Un communiqué émanant du Marché public de Beauport annonce la tenue d'une épiluchette de blé d'inde, le 16 septembre de 10h30 à 14h00, Place du Vieux-Bourg.

j) Le service de l'interaction citoyenne invite à participer à une formation sur les résidus alimentaires, depuis le tri à la maison dans les sacs mauves jusqu'à la biométhanisation; le lundi 18 ou 25 septembre.

k) L'équipe Femmes et mobilité nous invite à la marche exploratoire sur la sécurité urbaine : le cas de Beauport, le mercredi 27 septembre.

- Résolutions

RÉSOLUTION 23-CA-14

Résolution concernant le danger de l'intersection rue de la Morandière et avenue Voyer

- Considérant qu'il est difficile de voir correctement les véhicules ou cyclistes qui montent la rue de la Morandière lorsque l'on tourne à droite de l'avenue Royale pour aller sur l'avenue Voyer.
- Considérant qu'il y a souvent des camions qui livrent au dépanneur Y. Shen et qui obstruent la vue davantage sur la rue de la Morandière.
- Considérant que l'hiver, la vue est complètement obstruée par la neige.
- Considérant que les automobilistes ont tendance à accélérer dans une côte ascendante telle que la rue de la Morandière.
- Considérant que la ville possède divers moyens pour apaiser la circulation.

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la ville de Québec de mettre en place une mesure d'apaisement de la circulation sur la rue de la Morandière proche de l'intersection de l'avenue Voyer, ainsi qu'un miroir, afin de mitiger le risque inhérent du virage à droite de l'avenue Royale pour aller sur l'Avenue Voyer.

Proposition de Vincent Tremblay-Boucher, secondé par Philippe Beauchamp et adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-15

Concernant les mesures d'intervention à court et moyen termes en sécurité routière.

- Considérant que le comportement des usagers de la route est grandement influencé par l'aménagement physique de celle-ci et par les mesures de contrôle qui sont appliquées.
- Considérant que plusieurs artères du quartier représenté par le Conseil du

Vieux-Bourg ont été conçues pour un volume de trafic moindre avant l'expansion du développement résidentiel de l'ensemble de l'arrondissement de Beauport, et que certaines sans adaptation conséquentes sont devenues de facto des voies de transit pour passer d'un quartier à l'autre.

Sur proposition de Daniel Chouinard, secondé par Guillaume Dufour, il est résolu unanimement de demander à la Ville de planifier un atelier d'information avec les membres du Conseil de quartier afin de lui présenter les différentes mesures physiques ou de contrôle dont elle dispose et qu'elle peut appliquer à court et moyen termes, dans l'attente de la requalification des artères problématiques au niveau de la sécurité routière.

RÉSOLUTION 23-CA-16

Assurance du nettoyage, de l'entretien et de la construction de poubelles et bacs de recyclage aux abribus du quartier Vieux-Bourg de Beauport

- Attendu que les abribus dans le quartier Vieux-Bourg de Beauport à Québec sont des infrastructures essentielles pour les usagers des transports en commun, contribuant à leur confort et à leur sécurité ;
- Attendu que le maintien de la propreté et de l'hygiène aux abribus est crucial pour préserver la qualité de vie des résidents et la réputation du quartier ;
- Considérant que la gestion adéquate des déchets, y compris le recyclage, est une préoccupation environnementale majeure ;
- Considérant que les poubelles et bacs de recyclage aux abribus jouent un rôle crucial dans la gestion des déchets ;

Le Conseil de Quartier du Vieux-Bourg de Beauport à Québec, réuni en séance ce 13 septembre 2023 :

1. Demande au Réseau de Transport de la Capitale (RTC) de mettre en place un plan systématique de nettoyage et d'entretien régulier des abribus dans le quartier Vieux-Bourg de Beauport.
2. Invite le RTC à assurer la présence de poubelles et de bacs de recyclage adéquats à chaque abribus, en quantité suffisante pour répondre aux besoins des usagers et pour favoriser le tri sélectif des déchets.
3. Encourage le RTC à collaborer avec la Ville de Québec pour garantir que les abribus soient équipés de poubelles et de bacs de recyclage conformes aux normes environnementales en vigueur.
4. Demande au RTC de tenir le Conseil de quartier informé des mesures prises pour assurer le nettoyage, l'entretien et la construction de poubelles et bacs de recyclage aux abribus, ainsi que de tout progrès dans ce domaine.

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg de Beauport à Québec s'engage à transmettre cette résolution à la Ville de Québec et à travailler en partenariat

pour améliorer la qualité de vie et la durabilité environnementale de notre quartier.

Proposition de Philippe Beauchamp, secondé par Daniel Chouinard; adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-17

Assurer le respect du patrimoine architectural dans la construction et la rénovation des abribus sur l'Avenue Royale

Attendu que le Vieux-Bourg de Beauport à Québec est imprégné d'un riche patrimoine architectural, représentatif de son histoire et de son identité culturelle ;

Attendu que l'Avenue Royale est une voie de circulation majeure dans notre quartier, desservie par le Réseau de Transport de la Capitale (RTC) ;

Considérant que les abribus le long de l'Avenue Royale contribuent à l'expérience visuelle et au caractère esthétique de notre quartier ;

Considérant que la préservation du patrimoine architectural est d'une importance capitale pour maintenir l'authenticité et la valeur historique de notre quartier ;

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg de Beauport à Québec, réuni en séance ce 13 septembre 2023 :

1. Demande au Réseau de Transport de la Capitale (RTC) de prendre en compte les éléments architecturaux et historiques du Vieux-Bourg de Beauport lors de la construction et de la rénovation des abribus sur l'Avenue Royale.
2. Encourage le RTC à collaborer étroitement avec les autorités locales, les architectes et les experts en patrimoine pour intégrer des éléments architecturaux compatibles avec le style et le caractère de notre quartier dans la conception des abribus.
3. Invite le RTC à engager des consultations publiques afin de recueillir les opinions des résidents du Vieux-Bourg de Beauport et d'assurer une transparence dans le processus de construction et de rénovation des abribus.
4. Demande au RTC de présenter des plans détaillés concernant l'esthétique, le matériau et la conception des abribus pour approbation avant le début des travaux.

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg de Beauport à Québec s'engage à transmettre cette résolution à la Ville de Québec et à œuvrer ensemble pour préserver l'intégrité architecturale et culturelle de notre quartier.

Proposition de Philippe Beauchamp, secondé par Vincent Tremblay-Boucher; adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-18

Assurer le respect de la vitesse routière des autobus sur l'Avenue Royale

- Attendu que l'Avenue Royale à Beauport, Québec, est une artère importante desservie par le Réseau de Transport de la Capitale (RTC) ;
- Attendu que les autobus du RTC circulent régulièrement sur l'Avenue Royale, contribuant ainsi à la mobilité des résidents ;
- Considérant que le respect de la vitesse routière est essentiel pour la sécurité des piétons, cyclistes, automobilistes et des usagers des transports en commun ;
- Considérant que les excès de vitesse des autobus peuvent constituer un danger pour la sécurité publique ;

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg de Beauport à Québec, réuni en séance ce 13 septembre 2013 :

1. Demande au Réseau de Transport de la Capitale (RTC) de prendre des mesures immédiates pour assurer le respect de la vitesse routière de ses autobus sur l'Avenue Royale à Beauport, Québec.
2. Encourage le RTC à mettre en place des dispositifs de surveillance, tels que des radars ou des limiteurs de vitesse, pour garantir que les autobus respectent les limites de vitesse en vigueur.
3. Sollicite une collaboration étroite entre le RTC, la Ville de Québec et les autorités locales pour garantir une mise en œuvre efficace de ces mesures.
4. Demande au RTC de tenir le Conseil de quartier informé des actions prises pour garantir le respect de la vitesse routière des autobus et des progrès réalisés dans ce domaine.

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg de Beauport à Québec s'engage à transmettre cette résolution à la Ville de Québec et à travailler en partenariat pour assurer la sécurité de tous les usagers de l'Avenue Royale.

Proposition de Philippe Beauchamp, secondé par Monique Langevin; adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-19

Concernant les préoccupations énoncées relativement aux arbres centenaires de toutes espèces

- Considérant le manque d'accompagnement de la ville sur la santé des arbres; quant aux soins à leur apporter;
- Considérant le manque d'information sur les meilleures solutions et conseils pour les protéger des intempéries et autres caprices de la nature;

Demande est adressée à la Ville de tenir une séance d'information avec des spécialistes en horticulture.

Proposition de Monique Langevin, secondé par Valérie Martel; adoptée à l'unanimité.

- Suivi programme Sécurité
La version finale de la vidéo de sensibilisation routière, produite par l'école Freinet, est disponible. Paiement de la contribution financière de 3 000 \$ sera demandé par voie de résolution.
- Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé
Aucune rencontre n'a été tenue au cours de l'été.

4. Période réservée aux conseillers municipaux

- Mme Isabelle Roy, conseillère municipale - district Robert-Giffard
 - Piste cyclable des Cascades
Mme Roy a reçu un compte-rendu des travaux; certains ont été réalisés en priorité à la suite de l'inspection des lieux. D'autres correctifs seront apportés conformément aux constatations.
 - Programme de mobilisation à la sécurité routière
Programme lancé cette année; Mme Roy nous appelle à bénéficier des sommes disponibles.
 - 2 panneaux d'arrêt supplémentaires ont été installés sur Bourg-Royal
 - Corridor Coubertin
Des solutions ont été adoptées pour régler certains imprévus survenus au début des travaux. Ces travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'automne.
 - Balises centre-rue
Installés sur l'avenue Royale et Clémenceau.
Des relevés sont prêts pour mettre en place des mesures d'apaisement.
Segments plus problématiques traités en priorité; mesures également prises selon la vitesse excessive (le taux de dépassement de la vitesse permise).
 - Poubelles
Sont prises en charge par la ville. Dans les sites historiques, la question relève de la Commission d'urbanisme.
- M. Stevens Mélançon, conseiller municipal – district de la Chute Montmorency
 - 333 arbres ont été donnés samedi dernier (9 septembre)
 - Sécurité routière : excellente idée de demander une rencontre d'information à la ville pour connaître ses différentes mesures physiques ou de contrôle.
 - Projet du 1145 boul. des Chutes

Suffisamment de signatures pour renverser la décision; il n'y aura pas de référendum. La firme Bill a présenté un autre projet; aucun moyen d'intervenir.

- Itinérance

Rencontre prévue avec l'Union des municipalités du Québec, vendredi.

Le maire veut l'implication du Gouvernement.

- Budget en décembre, 1,7 milliard \$ -- plan décennal d'investissement.

C'est le temps de présenter des projets.

- Soumettre nos observations pour la réfection de trottoirs, rues, etc.; d'abord au 311. Si les délais sont jugés trop long, écrire au conseiller en lui donnant le numéro d'intervention.

5. Suivi de la ville de Québec

Mme Camille-Esther Garon ne mentionne aucun suivi.

6. Trésorerie et résolution de paiement

Le trésorier dit avoir rencontré certaines embûches avec la banque concernant l'adresse courriel erronée du président. Tout sera régularisé sous peu.

RÉSOLUTION 23-CA-20

Concernant le versement de la subvention de 3 000 \$ du Programme de soutien à la mobilisation, obtenue le 28 avril 2023 par le Conseil de quartier du Vieux-Bourg et destinée à la production d'un vidéo de sensibilisation pour le projet Sécurité routière et mobilité active à l'école Freinet du boulevard des Chutes.

Considérant que la version finale de la vidéo du projet est disponible.

Sur proposition de Daniel Chouinard, secondé par Guillaume Dufour, il est résolu unanimement d'autoriser le trésorier du Conseil à procéder au paiement des services de la firme PRODUCTIONS GABRIEL RANCOURT mandatée par le projet pour la réalisation de la vidéo.

7. Questions et commentaires du public

- Mme Catherine Lavoie souligne qu'il n'y a pas de passage pour piétons au coin Royale et Hugues-Pommier; une intersection pourtant très utilisée par les élèves de l'Académie. Il lui est suggéré de communiquer avec le 311 et de demander l'installation d'un signal à la lumière et un marquage au sol.

- M. Robert Bergeron demande si le courrier reçu est partagé avec les membres du Conseil de quartier.

Toute la correspondance est déposée dans un fichier 'drive' accessible à tous les membres du conseil.

- Mme Marie-Christine Bérubé : que faire si elle trouve que sa rue (de La Caisse) est problématique ? S'adresse à qui ?

Il lui est suggéré de s'adresser au 311; si elle trouve les délais trop longs, elle peut aussi s'adresser à son conseiller municipal en lui donnant le numéro d'intervention, et transmettre ce numéro d'intervention au conseil de quartier.

- M. Robert Bergeron : que deviennent les résolutions déposées ?

Les réponses proviennent de la Ville et sont adressées au Conseil de quartier, selon les étapes franchies.

M. Bergeron poursuit en affirmant que la rencontre demandée pour 'une boîte à outils' devrait s'adresser au public et pas seulement aux membres du CQ.

8. Planification du plan d'action

Mme Caroline Bergeron rappelle que le CQ travaille sur un plan d'action pour la prochaine année; des discussions pour déterminer nos priorités, valeurs, etc.

9. Divers

M. Vincent Tremblay-Boucher s'informe sur les retombées des travaux sur Coubertin pour Croque ton quartier; aménagements entamés ont causés des différends; des ajustements sont en cours.

M. Robert Bergeron souhaiterait avoir accès plus rapidement aux procès-verbaux des rencontres. Mme Camille-Esther Garon lui rappelle que les procès-verbaux sont publiés seulement lorsqu'ils sont approuvés.

10. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h45 sur proposition de M. Vincent Tremblay-Boucher, secondé par M. Philippe Beauchamp; proposition approuvée à l'unanimité.

Caroline Bergeron

Caroline Bergeron
Vice-présidente

Monique Langevin

Monique Langevin
Secrétaire